



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-DENIS | 5 JUILLET 2021

LA SNCF, ÉPINGLÉE PAR LA DÉFENSEURE DES DROITS SUR LES POINTS D'ARRÊTS NON GÉRÉS **LA CFDT ALERTE DEPUIS 2019 !**

Avec son opération Chrono'Gares, la CFDT avait déjà alerté sur la fermeture des guichets et sur la nécessaire réhumanisation des gares. Le 1^{er} juillet, à la veille des départs en vacances et à la demande des usagers, la Défenseure des droits a mis en garde la SNCF sur ses points d'arrêts non gérés (PANG). En 2019, à la même période, la CFDT Cheminots avait décidé de lancer son opération Chrono'Gares.

Le constat était sans appel : **manque de guichets et de distributeurs automatiques**, durcissement des règles de contrôle à bord, fermeture de gares, etc. Tous ces éléments relèvent de la politique de distribution de la SNCF en lien avec les autorités organisatrices du transport conventionné. Les chronomètres de la CFDT relevaient alors **jusqu'à 1h30 d'attente** avant de pouvoir obtenir un billet de TGV. La direction, placée face à ses propres contradictions, n'a eu alors d'autre choix que **d'embaucher et de ralentir les suppressions de postes de vendeurs**, pourtant programmées.

DANS UNE LETTRE OUVERTE ADRESSÉE À JEAN-PIERRE FARANDOU EN OCTOBRE 2019, LA CFDT CHEMINOTS ENJOIGNAIT LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA SNCF À AGIR POUR RÉHUMANISER IMMÉDIATEMENT LES GARES ET LES TRAINS !

La CFDT avait pointé les mêmes conséquences de ce qui vient d'être dénoncé par la Défenseure des droits : **rupture d'égalité** de nos concitoyens, en particulier pour les personnes victimes d'illectronisme, rupture du lien social dans les gares et **sentiment d'insécurité**, hausse de la fraude et conséquences sociales désastreuses : **plus de 5 000 postes aux guichets ont été supprimés** ces dernières années. La CFDT demeure très vigilante et appelle l'ensemble des parties prenantes dans ce dossier à **miser sur l'humain dans les gares**. Plus que jamais, nos concitoyens ont

besoin de lien social. Une gare est le cœur d'une ville ou d'un village. Elle doit être animée, car c'est le service qui doit être rendu à la collectivité et à nos concitoyens ! **La fracture numérique** est un sujet d'importance relevé par la CFDT. Le tout digital – mené à marche forcée pour réaliser **des objectifs de productivité basés sur des suppressions de postes** de cheminots en contact avec la clientèle – prive les usagers du droit de disposer de canaux de distribution physiques. Si la population française est en grande partie dotée de smartphones, l'entreprise doit tout de même tout mettre en œuvre afin de **pallier les fractures sociales et territoriales**.

LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUX TRANSPORTS A ANNONCÉ « UN PLAN POUR REDYNAMISER ET RÉGÉNÉRER 1 000 PETITES GARES ».

Pour la CFDT Cheminots, les annonces doivent être suivies de faits tangibles et concrets. Alors que les dispositions légales de la LOM et la loi 4D à venir accélèrent le **processus d'ouverture à la concurrence** et englobent une partie des gares, il est urgent que les objectifs soient alignés avec la réalité et les moyens nécessaires pour les réaliser. ●

LA CFDT CONTINUERA SON ACTION POUR QUE LA RÉHUMANISATION DES GARES ET DES TRAINS SOIT UNE RÉALITÉ AU SERVICE DES CONCITOYENS USAGERS DU FERROVIAIRE !

